

# ENGAGEMENT MARATHON

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025 A 08 H

Cadre réservé aux organisateurs

Je soussigné(e)

NOM : .....

PRENOM : .....

Né(e) le :

Sexe  F  M Nationalité : .....

Age : .....

Handisport  (Ne seront pas acceptés les athlètes hand-bike)

Marche nordique

Adresse très précise : .....

Email : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

m'engage à prendre le départ du Marathon de Millau, à respecter le règlement et à acquitter le droit de participation de 62 € par chèque bancaire avant le 30 juin 2025. **Du 1er juillet au 31 août, le prix sera de 67 €.**

**Du 1er au 21 septembre, date butoir pour les inscriptions, le prix sera de 72€. Aucune inscription le jour du départ.**

Je renonce expressément à faire valoir les droits généralement quelconques à l'encontre des organisateurs. En cas de non participation, aucun remboursement d'engagement ne sera accordé par les organisateurs.

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.**

Certificat médical

**Pour les personnes licenciées, elles doivent présenter à l'organisateur lors de leur inscription une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la F.F.A, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la F.F.A (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées. la licence doit être celle de la saison 2025/2026.**

## LICENCIÉ(E) Fournir une photocopie de la licence 2025/2026

Licencié(e) FFA : N° de licence

Autre licence : Fédération : .....

N° de licence :

Club : .....

N° : .....

Ligue : .....

## NON LICENCIÉ(E)

**La présentation des certificats médicaux n'est plus acceptée depuis l'année dernière.**

Désormais, les personnes majeures doivent compléter le Parcours de Prévention Santé ou posséder une licence F.F.A.

**Comment fonctionne le PPS ?** C'est très simple ! Il suffit de se rendre sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme pour le télécharger. <https://pps.athle.fr>

Si votre PPS est validé, vous pourrez l'éditer et le joindre à votre inscription. Mais attention, cette attestation est valable pour 3 mois. Il convient donc de la renouveler pour qu'elle soit valide le jour de l'épreuve. A refaire donc début juillet.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter.

**RESPONSABILITE CIVILE** : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

**INDIVIDUELLE ACCIDENT** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Je m'engage à ce que mon accompagnateur à vélo soit titulaire d'une assurance R.C.

Date : .....

**SIGNATURE OBLIGATOIRE :**

Paiement par :  Chèque bancaire à l'ordre des « 100 km de Millau »

en date du : .....

PS : le paiement en espèces ou par mandat est vivement déconseillé